

TENNIS de TABLE

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE

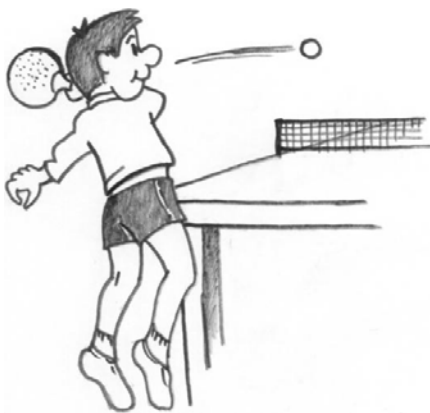
- Individuel et par Equipes -

JEUDI 1^{er} MARS 2012

ARTENIUM de CEYRAT (Parc de l'Artière)

Début de la Compétition 14h

Possibilité de repas sur place sur réservation.



ENGAGEMENTS AVANT LE 28/02/2012
INSCRIPTIONS EN LIGNE OBLIGATOIRES

<http://www.sport-u-licences.com/mocomp90.php>

LICENCE FF Sport U 2011/2012 OBLIGATOIRE



F.F.Sport U. Auvergne - Campus Universitaire Les Cézeaux-
Maison de la Vie Etudiante - 24 Avenue des Landais - 63175 AUBIERE Cedex
tel : 04.73.40.55.41 fax : 04.73.40.55.40
e-mail : ffsuclermont-fd@wanadoo.fr site : www.sport-u-clermont.com



Comité Régional du Sport Universitaire d'Auvergne

REGLEMENT

Conditions pour être qualifié au championnat de France : avoir participé au championnat d'académie (individuel et par équipes). Attention, il n'y a plus de championnat inter-académique par équipe.

☞ L'intégralité des résultats des épreuves académiques devra être accompagnée pour chaque joueur du classement et des points FFTT du dernier classement officiel publié. Ces renseignements figurent sur la licence FFTT éditée pour la 2^{nde} phase.

* A ne pas confondre avec le classement fédéral actualisé tous les mois.

☞ La formule de l'épreuve par équipe de l'échelon régional doit être identique à celle du championnat de France.

3 – Date et lieu du championnat de France 28, 29 mars 2012 à NICE

Le championnat de France est une compétition homologuée par la FFTT

4 – Championnat par équipes le 28 mars 2012

4.1 Qualification NOUVEAU

☞ L'équipe vainqueur de chaque académie sera sélectionnée. D'autres équipes seront retenues selon le nombre et le niveau des participants aux épreuves académiques.

☞ Deux équipes de la même association sportive, au maximum, pourront être qualifiées. Si le tableau est incomplet, il est possible d'intégrer une 3^{ème} équipe d'une même A.S..

☞ Il est possible de qualifier un maximum de 32 équipes.

☞ La CMN éditera donc une liste principale composée de 32 équipes qualifiées qui devront **impérativement** confirmer leur participation pour le **jeudi 15 mars 2012**. Passée cette date, toute équipe n'ayant pas confirmé sera remplacée par une équipe prise dans la liste complémentaire, également établie par la CMN.

4.2 Composition d'une équipe

☞ Les joueurs et les joueuses d'une équipe doivent faire partie d'une même A.S.

☞ Chaque équipe doit comprendre obligatoirement 2 joueurs et 1 joueuse.

☞ Il est possible d'incorporer 1 troisième joueur et 1 seconde joueuse à la condition de le(s) inscrire sur la liste type.

☞ Le capitaine peut faire figurer sur la feuille de rencontre les joueurs qu'il souhaite, mais choisis obligatoirement dans la liste type.

4.3 Confirmation de participation

☞ La liste type des joueurs composant l'équipe et les licences FF Sport U doivent être remises au juge-arbitre avant 20h00, au moment du pointage, la veille de l'épreuve. En cas de force majeure, il est impératif de contacter le juge-arbitre avant 19h00 même par téléphone. Sans nouvelles après 19h00, l'équipe est déclarée forfait.

4.4 Déroulement d'une rencontre

☞ Chaque rencontre comprend 5 parties disputées dans l'ordre suivant :

1^{er} Simple Messieurs (SM), 2^{ème} Simple Messieurs (SM), Simple Dames (SD), Double Messieurs (DM) et Double Mixte (DX).

☞ La rencontre se dispute sous forme d'un relais : le joueur (ou la paire) suivant continue le score laissé par le joueur (ou la paire) précédent.

☞ Chaque partie se dispute en 22 points.

☞ Le 1^{er} joueur amène le score à 22, le 2^e à 44, la joueuse à 66 pts, ... jusqu'au total final de 110 points avec cependant 2 points d'écart.

☞ Service : changement tous les 2 points et continuation de la série en cas de prise de relais.

☞ Changement de côté : au total de 11, 33, 55, 77 et 99.

☞ Changement de relanceur en double : au total de 77 et 99.

☞ Temps mort : chaque équipe dispose de 3 temps morts par rencontre.

☞ Arrêt d'un joueur en cas de blessure (ou autre motif médical) dûment constatée par un personnel de santé :

- au cours d'une partie, tous les points restant à disputer pour aller au terme du relais sont attribués au crédit de l'équipe adverse ;

- si ce joueur a d'autres parties à disputer au cours de la rencontre, il peut être remplacé par un **autre joueur choisi dans la liste type** ;

- ce joueur ne pourra plus participer à aucune autre rencontre pour la suite de l'épreuve par équipes.

4.5 Déroulement du Championnat de France

☞ Les équipes sont réparties, dans la mesure du possible, en 8 poules de 3 ou 4.

☞ Le placement des équipes dans les poules est effectué en tenant compte du total des points des deux meilleurs Messieurs et de la meilleure Dame.

* Les CR Sport U devront obligatoirement indiquer sur la structure, le classement et les points F.F.T.T. du dernier classement officiel publié.

☞ Classement en poule :

- Le classement dans une poule est établi dans l'ordre décroissant du nombre de victoires ;
- Lorsque deux équipes terminent à égalité de victoire, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées ;
- Lorsque plusieurs équipes terminent à égalité de victoires, il est établi un classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposées en faisant le quotient des points gagnés par les points perdus ;
- En cas d'égalité persistante, l'avantage est donné à l'équipe la plus jeune.

☞ A l'issue des poules, toutes les équipes sont incorporées dans un tableau avec classement intégral :

- les 1^{ères} et les 2^{èmes} dans un même tableau :
- . les 1^{ères} aux places des numéros des poules ;
- . les 2^{èmes} par tirage au sort dans l'autre demi tableau de leur premier respectif ;
- les 3^{èmes} et les 4^{èmes} dans un autre tableau :
- . les 3^{èmes} tirées au sort pour les premières places de ce tableau ;
- . les 4^{èmes} par tirage au sort dans l'autre demi tableau de leur troisième respectif ;

5 – Championnat de France individuel le 29 mars 2012

Il comprend :

- 2 épreuves de Simples : Messieurs (SM) et Dames (SD)
- 3 épreuves de Doubles : Messieurs (DM), Dames (DD) et Mixtes (DX)

5.1 Points communs aux cinq épreuves

Il appartient au juge-arbitre de prendre toutes les décisions finales après avoir pris l'avis des membres présents de la CMN.

☞ NOUVEAU : Pour la bonne préparation des épreuves, tous les qualifiés d'office doivent confirmer leur participation en Simples et donner leur composition de Doubles au Juge-arbitre, même par téléphone, **au plus tard le jour du championnat par équipes et avant 16 heures.**

Passé ce délai, aucune confirmation ou inscription ne sera plus acceptée.

☞ Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des 5 manches.

5.2 Les épreuves de SIMPLES (Dames et Messieurs)

5.2.1 – QUALIFICATION

Le champion d'académie est qualifié d'office quel que soit son niveau de jeu.

☞ Le CR Sport U peut demander une qualification directe exceptionnelle au championnat de France pour les joueurs (ses) numérotés de 1 à 150 (dernier classement individuel officiel FFTT publié).

☞ La sélection pour le championnat de France tient compte du classement FFTT et du nombre de participants au championnat d'académie individuel.

☞ Les joueurs (ses) qualifié(e)s en championnat par équipes non qualifié(e)s en simple peuvent être repêché(e)s sur le lieu de l'épreuve en fonction des places disponibles et à la condition d'avoir participé à au moins une rencontre par équipes la veille.

☞ Les championnats de France individuels comprennent au maximum : 96 Messieurs et 48 Dames.

5.2.2 – DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

☞ Les joueurs(ses) sont placé(e)s :

_ dans un premier temps dans des poules de 3 ou 4 joueurs(ses) en fonction des points individuels FFTT

* si besoin, certain(e)s joueurs(ses) ayant le plus de points peuvent être qualifié(e)s directement pour le tableau final.

_ dans un deuxième temps, dans un tableau final par élimination directe de la manière suivante :

- les 1^{ers} des poules 1 et 2 sont placés aux numéros 1 et 2 du tableau, les 1^{ers} des poules 3 et 4 sont tirés au sort pour les places 3 et 4, les 1^{ers} des poules 5 à 8 pour les places 5 à 8, les 1^{ers} des poules 9 à 16 pour les places 9 à 16 (pour les Messieurs et les Dames) et les 1^{ers} des poules 17 à 32 pour les places 17 à 32 (pour les Messieurs).

- les 2^{èmes} de poule sont tirés au sort pour les places de 17 à 32 pour les Dames et 33 à 64 pour les Messieurs mais placés dans l'autre ½ tableau de leur 1^{er} de poule respectif.

- les 3^{èmes} de chaque poule ont terminé la compétition.

_ Le tirage au sort de ce placement dans le tableau final sera effectué auparavant par le Juge-Arbitre et ne sera dévoilé qu'à l'issue des poules.

5.3 Les épreuves de DOUBLES (Dames, Messieurs et Mixtes)

5.3.1 – QUALIFICATION

✂ Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs(ses) qualifié(e)s pour les simples (d'office ou repêché(e)s à la suite des épreuves par équipes).

✂ Les joueurs(ses) qui ne disputent pas les poules qualificatives des simples (sauf les éventuels qualifiés directement pour le tableau final) sont disqualifié(e)s pour le tableau de doubles auquel ils devaient participer.

✂ Un(e) joueur(se) ne peut participer qu'à un seul double.

✂ Les joueurs(ses) composant une paire doivent faire partie de la même association sportive.

✂ Les inscriptions se font sur place en respectant les conditions indiquées dans les points communs.

5.3.2 – DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

✂ Les trois épreuves sont organisées sous forme d'un tableau par élimination directe.

✂ Le placement des paires dans chacun des tableaux est effectué en tenant compte du total des points des joueurs(ses) la composant.

5.3.3 – TROPHÉES

✂ Les doubles messieurs font l'objet d'un trophée de la FF Sport U.

7 – Règlement sportif

✂ Le règlement des épreuves universitaires peut être consulté au CR Sport U et pour tous les points

non prévus, il est fait application des règles de jeu et des règlements de la FFTT.

✂ Le championnat de France est une épreuve homologuée par la FFTT (coefficient 0,5) mais seuls les résultats des épreuves de simples sont pris en compte dans le classement FFTT à condition que le joueur (se) soit détenteur(trice) d'une licence traditionnelle pour la saison en cours, licence qu'il devra être en mesure de présenter sur place.

8 – Programme international

EUSA : Les 1ers championnats d'Europe universitaires organisés par l'European University Sport Association (EUSA) se tiendront à Cordoba (Espagne) du 13 au 24 juillet 2012. La participation